

Sortie Beaumont sur Oise

Samedi 8 avril 2023

Créneaux 10h à 12h

Le club de la Bulle organise pour 10 plongeurs, à partir du PN2 et au-delà, une première sortie au Lac de Beaumont sous réserve que nous ayons l'encadrement disponible.

Avec le ratio de 1 moniteur pour 2 élèves.

Pour cette première il n'y aura pas d'autonomie.

Nous prévoyons un D. P. en surface qui nous est imposé par l'exploitant du site et nous aurons à disposition le sac de secours.

Nous avons signé une convention nous donnant accès aux infrastructures.

Nous vous demandons une participation **pour la plongée de 16€**.

Etant donné que s'agit d'une sortie club, celui-ci met à disposition du matériel dont des blocs.

Lien pour se rendre sur le site de Beaumont : <https://lacdebeaumont-ffessmcif.fr/>

Pour vous rendre sur le site, nous vous conseillons le co-voiturage.

Chaque plongeur devra être en possession en plus du matériel classique de plongée :

1. De tous ses papiers de plongée et d'identité
2. Bloc gonflé de 12L minimum 1 sortie pour les élèves – 2 pour les encadrants
3. Combi 7 mm minimum + Chaussons ou Bottillons + Cagoule + Gants
4. Lestage
5. Lampe + lampe flash
6. 1 Parachute par plongeur
7. Ordinateur

Nous vous rappelons que nous serons en eau douce, sur un site naturel et protégé, la visibilité sera réduite et de prendre des précautions concernant le froid avant - pendant et après la plongée.

Date limite d'inscription : 20 février 2023.

L'inscription se fait uniquement par mail à l'adresse suivant : pmichel123@free.fr

Nous vous demandons de lire le déroulement d'un créneau :

Déroulement des plongées

Les plongées sont organisées sur un créneau de deux heures selon le timing suivant :

- 40 minutes pour accéder au site et préparer la plongée (équipement, mise en place des palanquées, etc.)
- 30 à 45 minutes de plongée.
- 40 minutes d'après-plongée (rangement du matériel, débriefing, sortie).

Le respect des horaires de début et de fin de créneaux est impératif (durée maximale de plongée : 45 minutes).



Nous vous demandons également de prendre connaissance des informations qui suivent :

Accès adresse : 89 rue St Roch, 95260 BEAUMONT-SUR-OISE



L'accès au site se fait par le "rond point du métronome" puis la rue de la Cimetière.

Il convient de **ne pas encombrer le rond point** de façon à ne pas gêner la circulation et les clubs doivent se regrouper sur les parkings avoisinants et non devant l'entrée de la base.

La circulation, pour d'évidentes raisons de sécurité, est limitée à **30 km/h**. La route permet d'accéder à :

- un parking à proximité immédiate du départ plongée
- des sanitaires situés dans la « cathédrale »
- un poste téléphonique situé également dans la cathédrale.

A l'approche de piétons, les véhicules sont tenus de rouler au pas.

Le site est accessible aux licenciés des clubs de la FFESSM dûment inscrits par l'intermédiaire de leur club et sous couvert de ce dernier, après règlement du montant des plongées et sous réserve du respect du règlement d'utilisation du site.